

QUIÉVRECHAIN

LE MAG

JANVIER - FÉVRIER #40



VILLE DE QUIÉVRECHAIN



État civil

Octobre, Novembre et Décembre 2019

Naissances

Maiween, Stella, Sonia **Marchant-Cal**, née le 10 octobre

Suelin Fivet, né le 13 octobre

Lina Portier, née le 19 octobre

Sélim, Tahar, Mohamed **Saffer**, né le 24 octobre

Wassim Ouyachi, né le 27 octobre

Khalid Charlier, né le 3 novembre

Pablo, Hacen, Pascal **Hot**, né le 5 novembre

Nazim Delegove, né le 16 novembre

Ewen Dubois, né le 17 novembre

Lise, Catherine, Mélina **Jacobs**, née le 27 novembre

Raymonde Wibaut, veuve de Jean Dernoncourt,
le 1^{er} novembre à l'âge de 95 ans

Raffaele Martino, veuf de Andrée Herbin,
le 10 novembre à l'âge de 91 ans

Nicole Bourdon, veuve de Moussa Boulahouaïche,
le 14 novembre, à l'âge de 81 ans

Bruno Pouille, époux de Thérèse Roquet,
le 21 novembre, à l'âge de 94 ans

Angéla Baude, veuve de Gaston Poulain,
le 22 novembre, à l'âge de 97 ans

Céline Mascart, veuve de Fernand Debieve,
le 23 novembre, à l'âge de 91 ans

Segmond Neumann, époux de Aniëlla Dejewska,
le 25 novembre, à l'âge de 94 ans

Jean Lefebvre, époux de Monique Delcroix,
le 1^{er} décembre, à l'âge de 84 ans

Monique Delcroix, veuve de Jean Lefebvre (décédé le
1^{er} décembre), le 7 décembre, à l'âge de 82 ans

Julina Dorviller, veuve de Charles Bajard,
le 7 décembre, à l'âge de 105 ans

Décès

Lahcen Dehbi, époux de Fatima Rhalib,
le 22 septembre, à l'âge de 76 ans

Janine Lewandowska, épouse de Marc Finet,
le 16 octobre, à l'âge de 84 ans

Bernadette Périn, veuve de Pierre Béghin,
le 17 octobre, à l'âge de 81 ans

Jeannine-Georgette Tricart, veuve de Charles Raviart,
le 3 novembre, à l'âge de 88 ans

L'édito du Maire Pierre Griner

Madame, Monsieur,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter une excellente année 2020 ! Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la réussite dans vos projets divers et variés et que chacun puisse bénéficier d'une santé sans faille.

J'ai été très heureux de vous retrouver tout le long du mois de Décembre. Il est vrai que les occasions n'ont pas manqué : Village de Noël, Noël des écoles, Arbres de Noël et concours dans différentes associations, réunion publique avec les habitants de la cité du Corbeau, Sainte Barbe des sapeurs-pompiers...

A ce titre et comme je le fais très souvent, je souhaite remercier les personnes mobilisées pour la bonne réussite de toutes ces animations au bénéfice des Quiévrechinois. C'est grâce à leur investissement que notre commune peut être aussi dynamique, la municipalité ayant pour rôle de faciliter et de soutenir toutes ces forces vives dans leurs projets respectifs.

C'est également avec beaucoup de plaisir que je vous accueillerai le 10 Janvier prochain à partir de 19H au complexe sportif de la corderie pour la traditionnelle cérémonie des vœux. C'est l'occasion de pouvoir vous expliquer notre action et mettre à l'honneur des Quiévrechinois, tout en partageant ensuite le verre de l'amitié. Comme l'année dernière, nous aurons le plaisir de retrouver le groupe Kubiak pour un grand concert le samedi 11 Décembre à partir de 20H, toujours au complexe de la corderie. Echauffez-vous la voix et les jambes car cela risque de chanter et de danser jusque tard dans la soirée !

Enfin, je ne peux que me réjouir de l'avancement rapide de deux dossiers depuis quelques mois :

- La crèche a connu une mutation générale grâce à une réfection complète des locaux pour une somme avoisinant les 350 000€. L'ensemble des locaux et du mobilier sont neufs et les travaux ont été réalisés dans les délais (fermeture de septembre à fin décembre). De plus, l'accueil est élargi à 15 enfants en continu avec possibilité de restauration le midi, ce qui n'était pas le cas auparavant. Un service de plus aux familles que je remercie pour leur patience et pour leur confiance malgré certaines rumeurs colportées par des personnes mal intentionnées.

- Les travaux de démolition dans le centre-ville eux aussi sont particulièrement avancés. Depuis décembre, vous avez pu constater des travaux d'enfouissement des réseaux électriques (subventionnées à hauteur de 50%), préalable à la démolition des bâtiments « Fleury-Belle époque » ainsi que l'ancien service espaces verts et l'ancienne maison du fossoyeur. La démolition devrait intervenir en ce début d'année et un projet d'aménagement de parking et de square au niveau de l'entrée du cimetière sera présenté et soumis à l'avis des habitants afin que ces derniers valident certaines options d'aménagement. L'objectif est de rendre ce lieu plus



verdoyant et agréable et de faciliter le stationnement qui manque cruellement à cet endroit (pour l'accès à la poste, lors de funérailles, pour le marché le jeudi...)

Enfin, nous avons pu présenter aux habitants de la cité du corbeau le projet de démolition de la cité. Cette démolition est incontournable du fait que le bailleur Maisons et Cités, s'il voulait réhabiliter les logements humides, n'en aurait la possibilité qu'en respectant les dispositions imposées depuis juillet 2016 par l'Etat (PPRI), avec par exemple, l'obligation de remonter le sol des maisons existantes de 1m70 minimum, ce qui, vous l'avez compris est inconcevable. Un accompagnement social par la ville et par Maisons et Cités est mise en place afin de gérer individuellement le relogement progressif des habitants.

Le travail et les projets ne manquent pas. Ils se poursuivront en 2020 avec toujours autant d'engagements et de détermination dans l'intérêt des Quiévrechinois.

Belle année 2020 !

Bien cordialement !

Pierre Griner
Maire de Quiévrechain
Vice-Président du SIVOM

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'J.' followed by a stylized flourish.



1^{er} janvier 2020 : ce qui va changer

Impôts, taxes, tarifs de La Poste, aides sociales... L'année 2020 révèle son lot de bonnes et de mauvaises nouvelles.

Baisse de l'impôt : allez-vous en profiter ?

L'impôt sur le revenu va baisser pour les plus modestes : Le taux de la première tranche, (aujourd'hui à 14% pour les revenus compris entre 9 964 et 27 519 euros), passe à 11%. Soit un gain évalué d'environ 350 € pour les personnes imposées à la 1^{ère} tranche. Vous êtes soumis à la deuxième tranche ? Pour vous le gain est estimé à 125 euros pour une personne seule et 250 euros pour un couple. Attention, le seuil d'entrée de la 2^e tranche baisse de 27 519 à 25 405 euros.

Barème de l'impôt sur le revenu 2020

Jusqu'à 9964 € : 0%
de 9964 € à 25 405 € : 11%
de 25 405 € à 72 643 € : 30%
de 72 643 € à 156 244 € : 41%
à partir de 156 244 € : 45%

Simulez l'impact de la baisse de votre impôt sur le revenu via le site du ministère de l'Economie : impots.gouv.fr

Prélèvement à la source : prévoyez un changement de taux !

Dès janvier certains contribuables seront soumis à une modulation de leur taux de prélèvement à la source, conséquence directe de la baisse de l'impôt sur le revenu (plus d'infos sur impots.gouv.fr).



Déclaration de revenus : elle disparaît pour certains

A partir du printemps 2020, 12 millions de contribuables (ceux dont les revenus n'évoluent pas d'une année sur l'autre) ne seront plus tenus de remplir leur déclaration de revenus. Si c'est votre cas, vous recevrez automatiquement une déclaration pré-remplie.

Quotient familial	Revenu FR à ne pas dépasser
1 part	27 432 €
1,5 part	35 560 €
2 parts	43 688 €
2,5 parts	49 784 €
3 parts	55 880 €
3,5 parts	61 976 €

Quid de la taxe d'habitation ?

La suppression définitive de la taxe d'habitation pour tous est prévue en 2023. En 2020, certains foyers fiscaux en seront totalement exonérés. Mais qui est concerné cette année ? La composition de votre foyer, votre revenu (fiscal de référence) ne doit pas dépasser un certain seuil pour ne plus payer cette taxe.

Si votre revenu fiscal de référence dépasse ces seuils, vous payerez la taxe d'habitation en totalité. Si vous n'habitez pas Quiévrechain, vous ne serez peut être pas à l'abri de voir cet impôt augmenter en 2020. En effet, afin de compenser les pertes de revenus pour les collectivités locales, les bases locatives cadastrales (référence pour calculer le montant de la taxe d'habitation) ont été revalorisées.

Redevance télévisuelle baisse d'un euros

Taxe d'habitation ou pas, vous continuerez à payer la redevance télévisuelle dans les années à venir. Celle-ci passera à 138 € et baissera donc d'un euro.

Un crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) sous forme de prime

Le montant précis varie selon le type de travaux réalisés et le revenu fiscal de votre foyer. Seuls les ménages modestes sont concernés : le plafond de cette prime est de 2 400 € pour une personne seule ; et de 4 800 € pour un couple.



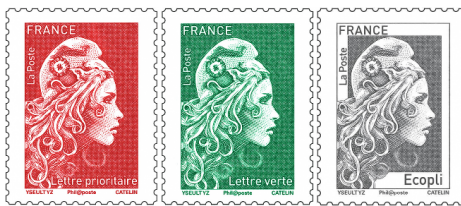
APL/ALF : nouveau mode de calcul

Le calcul des APL et ALF change en 2020. Pour déterminer le montant de votre aide, la CAF ne prendra plus en compte les revenus remontant à deux ans mais sur les douze derniers mois glissants. Donc pour 2020, les revenus perçus entre décembre 2018 et novembre 2019. Plus d'un million de personnes devraient ainsi voir leur montant changer, voire perdre cette aide comme les jeunes actifs et les étudiants qui ont des petits boulots...

L'emploi à domicile facilité

Bonne nouvelle pour les particuliers-employeurs : Dès janvier 2020, avec le prélèvement à la source, l'Urssaf (par l'intermédiaire de leurs sites Pajemploi

(pajemploi.urssaf.fr) et Cesu (cesu.urssaf.fr) calculera directement le montant du salaire net à verser à votre salarié. Le but est que le particulier employeur touche son crédit d'impôt un peu tous les mois, plutôt qu'en totalité une fois dans l'année.



Les tarifs de La Poste en hausse

Augmentation des tarifs de la poste : + 4,7% en moyenne.

- Le timbre vert : 97 centimes (88 centimes en 2019, soit + 9 centimes) ;
 - Le timbre rouge (J+1) ou la Lettre prioritaire : 1€16 (1,05 € en 2019, soit + 11 centimes) ;
 - Le timbre gris « dit écologique » (J+2) : 95 centimes (86 centimes en 2019, soit + 9 centimes) ;
 - La lettre internationale de moins de 20g passera à 1.40 € en 2020 (contre 1.30 € cette année) ;
 - Le prix du sticker de suivi : 45 centimes (40 centimes en 2019, soit + 5 centimes) ;
 - Les tarifs Colissimo augmenteront de 2% en moyenne mais le tarif associé à la tranche de poids la plus utilisée par le grand public (moins de 250g) restera stable à 4.95 € ;
- Par contre bonne nouvelle, les timbres à imprimer chez soi (rouges ou verts) permettront de faire une économie de 3 centimes par timbre.

Les petites pensions de retraite sont revalorisées

Si votre retraite globale (de base et complémentaire) est inférieure à 2000 euros brut, votre pension sera augmentée au même rythme que l'inflation au 1^{er} janvier 2020, soit d'environ 1%. Pour les autres, comme en 2019, les pensions augmenteront seulement de 0,3%.

Inter : L'allocation de solidarité pour personnes âgées (ASPA) augmente Cette année, le montant de l'ex-

minimum vieillesse rebaptisé ASPA va augmenter d'une trentaine d'euros chaque mois : 903,20 € mensuels contre 868,20 € en 2019.

Santé : le reste à charge zéro

La mise en place définitive du reste à charge zéro est prévue pour 2021 (prise en charge totale des frais de santé en dentaire, optique et audioprothèses par l'Assurance maladie et la mutuelle). Toutefois, des remboursements à 100% pour certains soins sont effectifs dès aujourd'hui comme :

Les lunettes : les opticiens proposent désormais des lunettes sans reste à charge (17 modèles pour adulte et 10 pour enfant). Pour des lunettes à verres multifocaux ou progressifs avec une forte correction, le plafond est de 800 euros.

Les couronnes et les bridges : le plafond est de 500 €. Sur une couronne en céramique à 500 € par exemple, la sécurité sociale (et sa complémentaire) remboursera 500 €. Attention, la prise en charge dépendra des caractéristiques de la prothèse (métallique ou céramique) et de la localisation de la dent (visible ou non visible).

Audition : Le plafond est de 1 100 euros par oreille.



Sécurité sociale : hausse du plafond

Le plafond de la Sécurité sociale pour 2020, est revalorisé de 1,5 %, passe à 3 428 € par mois et à 41 136 € par an.



Qu'allez-vous offrir à la Saint Valentin ?

Pas besoin de dépenser une fortune pour faire plaisir à votre moitié ! Déclarez votre amour en toute simplicité. Confectionnez une bougie fleurie maison, offrez-lui un mot d'amour, organisez un dîner aux chandelles... On vous explique comment faire.

Une lettre d'amour aux notes botaniques

Il semble bien loin, le temps des correspondances épistolaires avec l'être aimé. Et c'est ce qui rend aujourd'hui cette pratique particulièrement romantique. Cette année, oubliez les déclarations 2.0 et laissez parler vos sentiments à travers une lettre ou un mot d'amour aux notes botaniques. Choisissez du beau papier à lettre et un parfum envoutant. Touche finale, avant de fermer l'enveloppe et de la laisser faire son bout de chemin, n'oubliez pas d'y glisser un peu de feuillage. Un brin de bruyère des neiges, de lavande, d'eucalyptus ou de ficus ? Ou tout simplement quelques pétales de roses...

Une bougie fleurie

Pour réaliser une bougie fleurie, vous aurez besoin : de cire à bougie (ou d'abeille, de soja), d'huile essentielle

parfumée, une branche de romarin (de lavande ou quelques pétales de roses séchées, de bâtons de cannelle, de grains de café), une mèche (parfois fournie avec la cire), un pot en verre (une tasse ou tout autre récipient), une casserole, une boîte de conserve vide, un ruban, de la ficelle et une petite carte.

Faites fondre la cire au bain-marie : remplissez une casserole avec 5 centimètres d'eau et y poser une boîte de conserve vide. Versez la quantité de cire requise dans la boîte. Laissez chauffer à feu doux jusqu'à ce que la cire ait complètement fondu. Ajoutez quelques gouttes d'huile essentielle afin de parfumer la future bougie. (Minimum 15 gouttes pour 400 g de cire). Colorez la cire à l'aide d'un colorant alimentaire. Placez la mèche au centre du pot (veiller à ce que la mèche touche le fond*) et enroulez-la en haut autour d'un crayon ou d'une baguette afin qu'elle reste en place. Au besoin, utilisez un petit cercle métallique récupéré sur une bougie chauffe-plat ou servez-vous d'une pièce de monnaie pour alourdir la mèche à l'aide d'un peu de cire. Répandre le romarin ou la lavande dans le pot (par exemple). Versez la cire fondue dans le pot et laissez refroidir. Coupez la mèche à la longueur souhaitée. Laissez refroidir

4 heures à température ambiante. Enveloppez-la d'un large ruban et inscrivez un joli message sur la carte !

**Pour éviter tout risque d'incendie, ne jamais laisser la bougie allumée sans surveillance.*

Pour un bouquet qui dure

« Utilisez de l'eau à température ambiante, mélangée à de la nourriture pour fleurs coupées. La hauteur du vase doit faire la moitié de la longueur des tiges. Taillez (sous un filet d'eau) les tiges en biais sur 3 à 5 cm, avec un couteau stérilisé bien tranchant. Supprimez les feuilles du bas. Changez l'eau tous les deux jours » conseille la fleuriste de la boutique quiévrinoise « **Lilas Rose** ». La tendance cette année ? La rose immergée et la rose éternelle, clin d'œil au dessin animé de Walt Disney « La belle et la bête ».



Où trouver des fleurs ?



La boutique Lilas Rose saura vous conseiller grâce à un large choix de compositions fleuries.

Lilas Rose

Galerie marchande
Supermarché Match
Avenue Jean Jaurès
Tél. : 09 86 22 44 91

Où dîner en amoureux ?



La Maison du Picon vient d'être récompensée par le label artisan en Or. En effet, 90% de leurs plats sont faits maison.

La maison du Picon

Menu Saint Valentin : à partir de 32 €/personne

Amuse-bouches :

Duo en préliminaire et son pétillant de cupidon (Mousse d'avocats et sa pomme d'amour au sésame, flûte de champagne à la cerise).

Entrée :

Rendez-vous craquant en pleine mer (Saumon fumé et ses toasts grillés).

Plat :

Méli-Mélo des Amoureux (Duo de veau et bœuf, sauce des bois, gratin Dauphinois, fagots de haricots verts et champignons farcis).

Dessert :

Gourmandise de la Saint Valentin (feuilleté aux pommes et sa sauce caramel).

Vous y dégusterez aussi de bons petits plats typiques d'une cuisine de brasserie du Nord : terrine maison, Welsh revisité au Maroilles, entrecôte de bœuf grillé, crème brûlée (...) mais aussi une cuisine orientale : couscous, tajine (...). Pour la Saint Valentin, la décoration sera soignée : nappe rouge et blanche, bonbons en forme de cœur et fleurs au centre de la table.

La maison du Picon

16, avenue Jean Jaurès
Tél. : 03 27 45 41 44
Ouvert de 10h à 22h



Découvrez les plats d'un chef d'expérience !

La table de Léontine

Menu Saint Valentin : 50 €/personne – Menu en cours de création.

Venez-vous y réchauffer autour de bonnes grillades, d'une carbonnade flamande, d'un assortiment de scampis (maroilles, chèvre, diable)... et terminez par leur dessert phare : la brioche perdue !

8, avenue Jean Jaurès
Tél. : 06 34 13 72 12
Ouvert de 11h à 14h30 et de 18h à 22h



Découvrez une cuisine orientale dans un cadre convivial

Couscous Pirouss

Menu Saint Valentin : à partir de 45 €/personne – Menu en cours de création.

Dans une ambiance feutrée et orientale, vous y dégusterez des plats généreux, une viande très tendre, un couscous fondant et garni de bons légumes...

2, rue de Condé
Tél. : 03 61 32 66 05
Ouvert de 12h à 15h et de 18h à 23h



Un accueil aimable et un large éventail de choix pour les amoureux de cuisine asiatique.

Le Gourmet d'Asie

Que ce soit pour la Saint Valentin, un déjeuner ou un dîner entre amis, vous y trouverez un délicieux buffet et un grand Wok à volonté à 12,90 €/personne le midi et 17,90 €/p. le soir.

Zone Match
239, avenue Jean Jaurès
Tél. : 03 27 29 88 88
Ouvert de 12h à 14h30 et de 19h à 23h

Les Ecoles de Production sont des établissements privés d'enseignement technique (à but non lucratif) qui forment des jeunes dès 16 ans.

L'école de production de Quiévrechain

Votre ado n'aime pas l'école et vous vous inquiétez pour son avenir ? Le former à un métier sanctionné d'un diplôme d'Etat est la solution idéale ! L'École de Production de Quiévrechain (L'EPPED) accueille des jeunes de 15 à 18 ans pour les préparer au C.A.P Constructeur Bois. Cap sur une filière d'avenir !

L'EPPED a été fondée en septembre 2012, à l'initiative de la présidente de l'association qui gouverne l'école, Marie-José Nachez. C'est son envie de venir en aide aux jeunes en difficultés et de les aider à s'insérer socialement qui a permis à l'école de voir le jour et d'exister. « *Quoi de plus noble et d'écologique que le bois ? Former à ce travail ancestral, c'est avoir l'assurance de proposer un vrai métier à ces jeunes* » assure la présidente.

Une école qui fonctionne comme une entreprise !

La première école de production est née à Lyon, en 1882, dans le quartier populaire de la Guillotière. Un jeune ingénieur de l'Ecole Centrale, l'abbé Louis Boisard, crée les Ateliers d'Apprentissage de l'Industrie afin d'éduquer les jeunes à un métier. Sa méthode ? Utiliser des exercices

pratiques et utiles. Une pédagogie qui se base sur le principe du « faire pour apprendre ». Ecole et entreprise sont ici réconciliées. La même journée, en un même lieu, les jeunes consacrent deux tiers de leur temps à l'enseignement technique et un tiers aux cours théoriques, sous la tutelle de leur maître professionnel. Ils doivent répondre à de véritables commandes de clients et se trouvent ainsi placés dans la réalité concrète du monde du travail, avec ses propres exigences. « *Notre pédagogie est très simple : ici, le jeune FAIT pour APPRENDRE et au final, il réalise de vrais projets* » insiste la directrice, Joëlle Houdart. Le but de l'équipe éducative est d'aider le jeune à grandir dans la bienveillance, le respect, la confiance, pour qu'il puisse réussir son projet de vie, social et professionnel.

Un accompagnement personnalisé qui travaille sur la confiance en soi

L'école accueille 12 jeunes en 1^{ère} année et 12 jeunes en 2^{ème} année. Ces petits groupes permettent un accompagnement individuel et personnalisé. Il n'y a pas de sélection à l'inscription mais un vrai processus d'accueil : le jeune peut effectuer un « stage découverte » de 1 à 5 jours



Installée depuis 2015 à Quiévrechain, l'EPPED accueille des jeunes de 16 à 19 ans pour les préparer au diplôme national du C.A.P Constructeur Bois. Joëlle Houdart directrice de l'établissement.

au sein de l'école, en contact avec les élèves. Un entretien a lieu ensuite avec la direction afin que le candidat exprime clairement sa motivation. Si le futur élève est volontaire et déterminé, il signe son adhésion par écrit et accepte les règles du vivre ensemble. « *Leur admission est indépendante de leur seul parcours scolaire. Notre école est ouverte à tous les élèves qui manifestent de l'intérêt pour cette formation professionnelle. Ce diplôme est ouvert après la classe de 3^{ème}, générale, SEGPA ou prépa pro, ou après un CAP d'un secteur proche.* » précise-t-elle. « *Pour valider son CAP Constructeur Bois, il faut avoir la moyenne dans les deux parties du CAP (Professionnelle + Cours Généraux). Si l'élève n'a pas son CAP au bout*

des deux années, nous lui offrons la possibilité de faire une troisième année pour valider les épreuves manquantes. Dans notre école, tout le monde a sa chance ! » se félicite Joëlle Houdart.



Il existe déjà 33 écoles au niveau national et des projets d'ouvertures sont en cours.

L'EPED construit des chalets, des Tiny house (À mi-chemin entre cabane et roulotte tractable), des terrasses sur pilotis, des niches, des clapiers et divers objets en bois... les élèves apportent des réponses sur-mesure. Comme les entreprises qui leur font confiance, vous pouvez passer commande et acheter leurs créations.

Contact

Ecole Privée de Production
Environnement Durable – EPPED
9, rue des Champs (ancien collège)

Tel. : 03 27 28 77 82
Directrice : Joëlle Houdart
Site : www.epped.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.



Les élèves apprentis répondent à de vraies commandes passées par des entreprises, des collectivités ou des particuliers aux conditions réelles du marché.

A retenir

Les Ecoles de Production sont des établissements privés d'enseignement technique (à but non lucratif) qui forment des jeunes dès 16 ans (âge minimal pour accéder aux machines-outils). Comme à l'école, les élèves travaillent de septembre à juin, à raison de 35 heures par semaine.

Si l'EPED n'en fait pas partie de l'éducation nationale, leur formation est sanctionnée d'un diplôme d'Etat : le CAP menuiserie (fabricant (e) de menuiseries, mobilier et agencement). Les frais de scolarité sont de 30 euros par mois.

La formation en détails

Partie Professionnelle : Atelier (épreuve de réalisation d'un ouvrage de construction bois + fabrication d'un ouvrage spécifique) ; Technologie (Analyse d'une situation professionnelle) ; PSE (Prévention Santé Environnement).
Partie Cours Généraux : Français, Mathématiques, Histoire-Géographie, Sciences Physiques, Sport.

Objectifs 1^{ère} Année : Rigueur, Sérieux, Ponctualité, Assiduité, Implication, Motivation, Goût du Travail (atelier + cours généraux), Esprit d'équipe, Apprentissage du métier de menuisier constructeur bois.

Objectifs 2^{ème} Année : Confirmation des acquis de la 1^{ère} année et Préparation au diplôme du CAP Constructeur Bois.

Quelles débouchées ?

Le diplômé du CAP « Constructeur Bois » peut exercer son activité en PME/PMI, en entreprises artisanales, sur les grands chantiers de bâtiment et de travaux publics. Il s'occupe des constructions neuves, mais aussi de la réhabilitation et de la restauration de bâtiments anciens : confection et pose de menuiserie intérieure et extérieure et d'éléments d'isolation (portes, fenêtres, volets, cloisons, parquet, plafonds décoratifs, isolation acoustique et

thermique...), agencement esthétiques, ameublement, rangements... La filière bois regroupe des activités relevant aussi bien de l'agriculture (sylviculture et exploitation forestière) que de l'industrie (travail du bois, fabrication de meubles, industrie papetière, industrie de l'emballage) ou de la construction (entreprises de menuiserie, de charpentes, fabrication de parquets et lambris, etc.).



Si vos ressources sont modestes, l'Assurance Maladie peut vous aider à payer vos dépenses de santé avec la Complémentaire santé solidaire.

Vos ressources sont modestes ? Vous avez peut-être droit à une aide

Depuis le 1er novembre 2019, la **CMU-C (couverture maladie universelle complémentaire)** et l'**ACS (aide au paiement d'une complémentaire santé)** ont fusionné pour devenir la **Complémentaire santé solidaire**. C'est une aide pour payer vos dépenses de santé si vous êtes au RSA ou si vos ressources sont modestes. Elle coûte moins d'un euro par jour et par personne, voire totalement gratuite. Explications.

La complémentaire santé solidaire, c'est quoi ?

La Complémentaire santé solidaire peut couvrir l'ensemble de votre foyer. Selon vos ressources et votre situation familiale, la Complémentaire santé solidaire vous aide à payer vos dépenses de santé. Ce dispositif ne vous coûte rien ou moins de 1 € par jour par personne.

Comment la Complémentaire santé solidaire vous aide-t-elle ?

Avec la Complémentaire santé solidaire :

- Vous ne payez pas le médecin, le dentiste, l'infirmier, le kinésithérapeute,

l'hôpital, etc. ;

- Vous ne payez pas vos médicaments en pharmacie ;
- Vous ne payez pas vos dispositifs médicaux, comme les pansements, les cannes ou les fauteuils roulants ;
- Vous ne payez pas la plupart des lunettes, des prothèses dentaires ou des prothèses auditives.

À noter : Attention, le médecin peut vous demander un dépassement d'honoraires si vous avez des demandes particulières, comme les consultations hors des heures habituelles ou des visites à domicile non justifiées.

Qui peut demander la Complémentaire santé solidaire ?

Pour demander la Complémentaire santé solidaire, vous devez bénéficier de l'assurance maladie et ne pas dépasser la limite maximum de ressources. Si vous percevez le RSA, vous et les membres de votre foyer avez droit à la Complémentaire santé solidaire sans participation financière.

Vous avez droit à la Complémentaire santé solidaire : si vous bénéficiez de la prise en charge de vos frais de santé

par l'Assurance Maladie en raison de votre activité professionnelle ou de votre résidence stable et régulière en France.

Et si vos ressources sont inférieures à un montant qui dépend de la composition de votre foyer.

Si vous percevez le RSA, vous et les membres de votre foyer avez droit à la Complémentaire santé solidaire sans participation financière. Vous devez en faire la demande au moyen du formulaire S3711, disponible sur le site ameli.fr ; rubrique demande de complémentaire santé solidaire.

Si vos ressources dépassent le plafond annuel sans participation, vous devrez payer chaque mois une somme inférieure à 1 euro par jour et par personne.

Etes-vous éligible à la CSS ?

Pour savoir si vous pouvez bénéficier de la complémentaire santé solidaire :

- Prenez rendez-vous auprès de la CPAM
- Ou appelez le 0 800 971 391 (service et appel gratuits)



Dépistage du cancer du sein, n'hésitez plus !

Le 25 novembre dernier, jour de la Sainte-Catherine, des bénévoles et infirmières de l'association Emera, ainsi que des bénévoles du Centre Social Amilcar ont pris de leur temps afin d'échanger sur le cancer du sein. Cette première matinée d'information-santé a eu lieu dans les laboratoires Biopaj, rue Jean Jaurès. Une belle initiative qui a permis à de nombreuses femmes d'en savoir plus sur le dépistage, la prévention, l'examen clinique (pris en charge à 100% par la sécurité sociale).

La palpation des seins et des aisselles, la mammographie, l'échographie (et en cas de doute, la biopsie) peut vous sauver la vie. Une démarche indispensable à réaliser rapidement... et le cœur léger lorsque l'on sait que dans 93% des cas, aucune anomalie n'est décelée.

Contrôlez une fois par an !

Avant 50 ans, il est essentiel qu'une femme consulte chaque année son médecin pour qu'il puisse procéder à un examen clinique de ses seins. En cas de doute ou d'anomalie, il pourra alors programmer des examens complémentaires. Depuis 2004, les femmes âgées de 50 à 74 ans sont invitées à se faire dépister tous les deux ans (mammographie et examen clinique), sans avance de frais. On considère que chaque année, sur 1 000 femmes

dépistées, on découvre 7 cancers du sein.

Quel que soit votre âge, n'oubliez pas qu'un dépistage précoce permet, chaque année, de sauver des milliers de vies.



Des bénévoles à votre écoute.

En chiffres

- 1^{er} cancer féminin en termes de fréquence
- 1^{ère} cause de décès par cancer chez les femmes
- 59 000 cas estimés en 2017 en France
- Plus de 12 000 décès chaque année en France
- 87 % des patientes toujours en vie 5 ans après le diagnostic
- Le risque est maximal entre 65 et 74 ans

Plusieurs outils existent pour établir un diagnostic de la pathologie :

- **La palpation** : elle permet la mise en évidence d'une grosseur anormale.

- **L'imagerie** :

- 1/ La mammographie : examen radiologique révélant des lésions de quelques millimètres indétectables par la palpation.

- 2/ L'échographie : examen utilisant les ultrasons, prescrit lorsque la mammographie a révélé une anomalie.

- 3/ L'imagerie par résonance magnétique (IRM) : elle est réalisée pour obtenir des renseignements complémentaires aux informations données par la mammographie et l'échographie.

- **Les prélèvements** : suite à une image suspecte, seul l'examen au microscope d'un prélèvement permet de confirmer le diagnostic d'un cancer du sein. Il existe plusieurs techniques de prélèvement :

- 1/ La cytoponction : prélèvement de quelques cellules avec une aiguille très fine afin de les analyser.

- 2/ La biopsie : prélèvement d'un fragment de tissu réalisé sous anesthésie locale pour un examen microscopique

Le sang c'est la vie !

La vie de beaucoup trop de malades ne tient qu'à un fil... Le sang est un liquide précieux qui est essentiel au bon fonctionnement de notre organisme. Il ne peut être fabriqué artificiellement, il est irremplaçable. C'est pourquoi il est vital que la population se mobilise et donne son sang. Chaque année 500.000 personnes bénéficient d'une transfusion sanguine. Sans la générosité des donneurs de sang, la vie de nombreux patients serait en danger.

Donner son sang, c'est sauver une vie. La transfusion sanguine est indispensable et vitale dans le traitement de nombreuses pathologies.

Donner son sang c'est venir en aide :

- Aux malades (cancer, leucémie, sida...)
- Aux opérés,
- Aux grands brûlés,
- Aux femmes enceintes en cas d'accouchements difficiles,
- Aux hémophiles,
- En cas d'épidémies
- Aux accidentés de la route mais des aussi des catastrophes naturelles (tremblement de terre, ouragans, typhons), catastrophes technologiques (explosions, manutentions de substances chimiques, nucléaires...)
- En cas de situations d'urgences (attentats, collision de trains, accident d'avions, effondrement d'immeuble...)

- À la chirurgie et la médecine. Grâce à la transfusion sanguine, dans la plupart des maladies traitées aujourd'hui on peut apporter aux malades uniquement le composant sanguin dont ils ont besoin : globule rouge, plaquette ou plasma.



Contact

Association Jeannine Empisse

Prochaine collecte pour le don du sang :

le lundi 11 mai de 15h à 19h.

Salle Céline Coquelet (rue Jean Mermoz - Quiévrechain)

Après le prélèvement (environ 8 minutes),
une sympathique collation vous sera offerte.

Renseignements auprès de M^{me} Herbeaux
au 03 27 29 69 93

Contre la grippe - Vaccinez-vous !

Saviez-vous que les antibiotiques ne sont d'aucun secours contre la grippe ? En effet, cette infection est provoquée par un virus. Or les antibiotiques ne protègent que contre les infections bactériennes. Pour l'heure, il n'existe pas de traitement efficace pour soigner la grippe. C'est pourquoi mieux vaut anticiper !

Le vaccin reste la meilleure façon de se protéger de la grippe. Aucun vaccin n'est efficace à 100% et le vaccin contre la grippe n'échappe pas à la règle. Il permet toutefois de réduire le risque de contracter la maladie, en présentant à l'organisme des virus grippaux atténués ou inactivés. Son efficacité ne peut pas être connue avant la période épidémique puisque les virus circulant changent chaque année.

Le vaccin est gratuit pour les personnes à risque

+ de 65 ans, femmes enceintes et personnes atteintes d'une maladie chronique. Elles peuvent retirer directement

leur vaccin en pharmacie avec leur bon de prise en charge (courrier envoyé par la CPAM) et se faire vacciner (médecin, sage-femme, pharmacien volontaire, infirmier au choix).

Pour le reste du public, la prise en charge du vaccin par la sécurité Sociale est en moyenne de 70%.

N'hésitez plus, le vaccin contre la grippe permettrait d'éviter environ 2000 décès chez les personnes âgées chaque année en France, selon Santé publique France.

Le vaccin contre la grippe est disponible jusqu'au 31 janvier 2020. *Plus d'infos au 36-46 et ameli.fr*

5 bonnes raisons de se vacciner

- 1/ La grippe peut être grave,
- 2/ Le vaccin est le meilleur moyen de se protéger,
- 3/ Le vaccin diminue sa sévérité,
- 4/ Le vaccin est sans danger,
- 5/ Le vaccin protège aussi vos proches.

Les Grizzlys en tête de la poule Nord !

En décembre dernier, les Grizzlys du Hainaut ont accueillis à domicile de nombreuses équipes : Amiens 2, Buc, Caen-Fleury, mais également leurs adversaires, le PFC et l'équipe 2 de Rouen Floorball. Après 2 victoires en autant de matches, les Grizzlys sortent gagnants !

Pour ce championnat de France en nationale 3, Les Grizzlys jouaient au complexe sportif de la Corderie.

Samedi 30 novembre, ils ont réussi à battre PFC assez largement. Un match sérieux et une bonne prestation collective et individuelle. **Score Final** : 18-3.

Dimanche 1^{er} décembre, Les Grizzlys affrontaient Rouen.

Si Rouen Floorball a pu compter sur leur Gardien de Fer qui a arrêté la grande majorité des tirs, elle n'a pas su montrer la même efficacité offensive que nos Grizzlys. **Score Final** : 5-1

Avec ces 2 victoires, les Grizzlys confirment leur niveau de jeu. Leurs 4 victoires en 4 matches leur permettent de prendre la tête de la poule Nord devant St-Lô. A suivre !



Contact

Les Grizzlys du Hainaut - Floorball

Alexandre Koryciak : 07 72 55 19 66

grizzlysduhainaut.fr / Facebook : Grizzlys du Hainaut

L'arbre de Noël du QTC

Samedi 14 décembre a eu lieu le traditionnel arbre de Noël de l'école de Tennis de la ville, au complexe sportif de la Corderie. Chaque jeune pousse du Q.T.C s'est vu remettre un grand sac garni de délicieuses surprises... mais aussi des balles neuves !

L'arbre de Noël a réuni les membres du comité, l'éducateur sportif responsable de l'enseignement, les licenciés, les 50 enfants – pour qui cet arbre de Noël est dédié chaque année - autour d'un goûter festif avec remise de cadeaux et tombola.

Un club familial et performant

C'est cette générosité et cet esprit de famille qui fait la force du club. Le 23 janvier prochain, le Quiévrechain Tennis Club fêtera ses 34 ans. « *Le QTC, c'est 34 ans de bénévolat pour les dirigeants et encadrants. Un grand merci à eux. En plus de voir notre club grandir petit à petit, nous sommes fiers de suivre la progression de nos équipes, avec beaucoup de jeunes issus de notre école. Soulignons que nos résultats cette année sont excellents : notre club regroupe 40 joueurs de compétition dont 14 sont montés en classement le 1^{er} septembre dernier. 3 équipes ont fini 1^{ère}, 5 équipes 2^{èmes}, et 2 équipes 3^{èmes}* » se réjouit le Président Fondateur Or, Robert Dufourt.

Une année sportive qui ravit le Q.T.C et la ville de Quiévrechain que le club représente partout dans la région.

Contact

Quiévrechain Tennis Club

Robert Dufourt : 06 07 68 73 86

Site : quievrechaintennisclub.com



Quelques membres de l'école de tennis.

Ecole de tennis, mini tennis et club junior : tous les samedis de 10h30 à 15h30 jusque fin avril.

Les 20 cours sont gratuits et sont encadrés par un éducateur sportif professionnel, responsable et directeur sportif, sept initiateurs, diplômés d'Etat.

Entraînements des équipes I et II messieurs : tous les lundis et vendredis de 18h à 20 h.

Tennis loisirs : les vendredis de 16h à 18h et les samedis de 16h à 18h.

Entraînements pour les équipes de compétition : tous les samedis de 15h30 à 17h30 pour les équipes III et IV messieurs, I et II dames.

Interclubs hiver (avec les équipes I et II messieurs, I et II dames) : de mi-novembre à mi-mars.

Interclubs été (avec les équipes III et IV messieurs, I et II dames) : de mi-mai à mi-juin.

Inscriptions : 65 € pour les adultes et 45 € pour les jeunes de moins de 18 ans.

Quelles seront les actions éducatives, sociales et solidaires dans votre ville en 2020 ?

La ville de Quiévrechain mène depuis 5 ans une politique éducative, sociale et solidaire en faveur de l'enfance, de la jeunesse et des populations fragilisées. Pour cette nouvelle année, l'accent se portera sur l'emploi et l'insertion, la santé, l'éducation et la citoyenneté, la participation des habitants et l'amélioration du cadre de vie. Petit tour d'horizon des actions qui mises en œuvre pour 2020.

L'éducation sociale et solidaire des enfants, des jeunes et des populations fragilisées est le cheval de bataille du service municipal « Enfance Jeunesse », du Centre Communal d'Action Social et du Centre Social (leur principal partenaire).



Pour mener à bien ces actions, le centre social a pu bénéficier au titre de l'année 2019 d'une subvention municipale d'un montant de 99 197 €.

Leur outil pour y faire face ? Le contact et l'investissement humain. Dans cette optique, différents ateliers verront à nouveau le jour en 2020 : des rencontres pour ouvrir le dialogue, aider, écouter et soutenir. Mais aussi des ateliers de recherche d'emploi, la création et l'animation d'un pôle informatique, des cours d'apprentissage de la langue française et d'accès aux loisirs pour les femmes, la mise en place

de débats entre les hommes et les femmes afin d'atténuer les possibles tensions et les aider à mieux connaître leurs droits ; les ateliers santé (à destination des enfants et de leurs familles fréquentant les centres de loisirs des petites vacances), sur l'équilibre alimentaire, le développement d'activités physiques (pour les jeunes mais aussi pour les adultes qui pourront bénéficier d'un accompagnement individualisé de leur santé....

Des programmes d'actions adaptées aux quartiers de Quiévrechain

L'objectif est aussi de permettre la découverte d'initiatives d'écologie urbaine, en faisant participer activement la population : mise en place d'ateliers de bricolage, de jardinage, de décoration et de cuisine... le tout, en partenariat avec les associations « Cœur et amitié », « Les Restaurants du Cœur » et « Le Secours Populaire ».

Des dispositifs tels que le PIC (projet initiatives citoyennes) et le FTU (fonds de travaux urbains) permettront aux habitants et aux associations de mettre en place des micros projets favorisant le lien social et le vivre ensemble, mais aussi sur l'aménagement urbain afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Enfin, une autre action, très attendue par les Quiévrechinois sera également mise en place comme chaque mois de Juillet : l'opération « Nos Quartiers d'Été » au parc de l'Aunelle.

Sport, nature et culture

S'agissant de la jeunesse, plusieurs projets seront réalisés avec le centre

social : un séjour d'une semaine au Val-Joly ; un projet de rencontre entre des jeunes et une association locale accueillant des adultes handicapés et un programme d'activités, visant à favoriser l'accès à la culture pour les jeunes (mise en place d'ateliers et de sorties culturelles). Le service municipal « Enfance Jeunesse » organisera quant à lui, un séjour ski pour quinze jeunes, l'occasion de bénéficier également d'un accompagnement éducatif pour la réalisation de leur projet. Enfin, dans le cadre du DRE (dispositif de réussite éducative) un atelier yoga aidera les enfants âgés de 3 à 6 ans à mieux gérer leurs émotions.



Le ciel et ses mystères, conférence-débat, organisée par Planète Sciences à Bruay avec Michel Viso et Pierre-François Mouriaux.

Ces belles initiatives ne pourraient aboutir sans le soutien de partenaires opérationnels tels que : le Centre de Formation « Poinfor », le « Centre Social », l'« Institut Régional Louis Pasteur », l'association « L'Etabli », les associations caritatives « Cœur et Amitié », les « Restaurant du Cœur » et « Le Secours Populaire ».

Toutes ces actions sont financées : par l'Etat à hauteur de 76 000 €, par la Région pour un montant de 22 500 €, et par la ville de Quiévrechain à hauteur de 79 500 €.

Projet Ski 2020 : « ça roule pour le ski ! »

Face au succès du séjour au ski l'année dernière, le service municipal « Enfance jeunesse » a décidé d'en organiser un second, en février 2020. Les jeunes fréquentant les accueils mis en place par le service éducatif et d'animations, participeront s'ils le souhaitent, à un séjour placé sous l'angle du goût de l'effort et de la confiance en soi.

« Le Clos d'Ornon » en Savoie, attend une quinzaine de jeunes Quiévrechinois pour cinq jours de ski.

Ce projet, inscrit dans le dispositif Ville Vie Vacances (VVV) est financé par la Ville et l'Etat pour un montant de 6 020 €. Afin de participer aux frais du

séjour, les jeunes ont engagé un certain nombre d'actions « d'autofinancement » : préparation d'un grand repas, animation du stand maquillage et vente de gâteaux lors du marché de Noël de la ville... Les jeunes ont pu compter sur l'implication de leurs parents, mais également lors des accueils mis en place au sein de l'espace jeunesse municipal situé à l'hôtellerie.



Opération d'autofinancement lors du village de Noël 2019



« Le Clos d'Ornon » en Savoie est un chalet confortable pour groupe avec piscine. Il se situe à proximité du domaine skiable des Sybelles.

Le conseil citoyen se mobilise pour la sécurité des enfants

Le conseil citoyen s'inquiète pour nos enfants. Aux abords de l'école élémentaire, pas question de rouler vite ! Depuis, 11 totems de sécurité sont sortis de terre afin de veiller sur nos têtes blondes.

11 totems de sécurité

Le conseil citoyen est un groupe d'habitants mobilisé pour améliorer les conditions de vie de leur quartier*. Grâce à eux, un diagnostic des usages et pratiques observés aux abords de l'école élémentaire « Jean-Marie Brisson » a pu être établi.

L'objectif de ce diagnostic est de sensibiliser les automobilistes à redoubler de vigilance à l'approche des écoles. Pour cela, le conseil citoyen a choisi d'utiliser des totems de sécurité. 11 « crayons géants » ont été ainsi instal-

lés par les services techniques municipaux, aux endroits stratégiques repérés par les habitants.

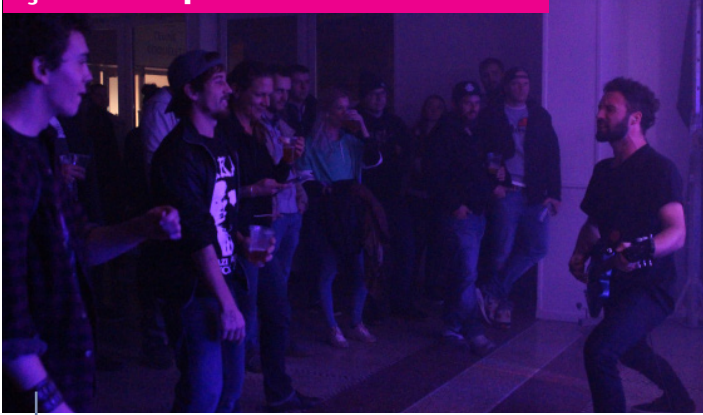
Ces totems ont été financés (dans le cadre du Fonds de Travaux Urbains mis en place par la ville en 2016) par la Région des Hauts de France et la Ville de Quiévreachain. Le coût global du projet et de la pose des totems de sécurité est de 5 704,80 € TTC.

**(quartier prioritaire du dispositif « Politique de la Ville », dans lequel vivent 1 500 habitants).*



Les nouveaux totems sensibilisent les automobilistes à redoubler de vigilance à l'approche des écoles.

Ça s'est passé dans la ville



Retour détonnant sur le « Quiévreachain Métal Fest » dans la salle Céline Coquelet ! Pour cette première, 3 groupes locaux se sont succédé : Dadabovic (Metal / Hardcore / Fusion), Kill For Peace (Hardcore) et Oddism (Mathcore).



La cérémonie des Noces d'Or (respectivement 50 ans et 60 ans de mariage) s'est déroulée avec émotion. Des cadeaux marquants ont été offerts aux couples, venus avec leur famille pour fêter l'évènement.



Petits et grands ont pris beaucoup de plaisir à se déguiser pour Halloween. Grâce à l'association Quiévreachain Pêche compétition, notre salle des fêtes a vu déambuler de nombreux petits vampires, fantômes, loups garous et autres personnages effrayants...





Les jeunes étaient aux manettes à la médiathèque de Quièvrechain fin octobre pour le tournoi FIFA 20.



Venue du maire et de Gaëtan Arib, joueur au VAFC, lors de la dictée pour l'association ELA à l'école primaire Jean-Marie Brison.



Pot de départ de William Saudoyer, responsable de la sécurité, après 25 années passées au collège Froissart. Très apprécié, il a été promu responsable régional et encadrera désormais une dizaine d'établissements.



L'association RC Tank Wolf a organisé une belle exposition de chars, voitures, avions et autres répliques des engins de la Seconde Guerre mondiale en octobre dernier dans notre salle des fêtes.



Battle Kids «Tous styles» et Battle de breakdance : un spectacle étonnant, qui a permis aux jeunes danseurs de rivaliser d'agilité, de technicité, de combativité début novembre à la salle de fêtes.



Notre ville a célébré les 101 ans de l'armistice. Nos amis allemands de Merzenich, notre ville jumelle, étaient également présents lors de ce temps fort.



Ciné-club : les 2 séances gratuites pour «The Grinch» ont été très appréciées des enfants.



Le Thé dansant du 24 novembre dernier, organisé par le CCAS et animé par l'orchestre « Les Wizards » a rencontré un grand succès. Une démonstration riche et variée qui a donné envie au public de se mettre au modélisme !



Lors du concert de Sainte-Cécile, l'Aunelle Orchestra était accompagnée par «Les amis réunis de la Sentinelle». 50 musiciens ont animé cette belle soirée afin de rendre hommage à tous les passionnés de musique.



Les Quiévrechinois participants au concours « Villes et villages fleuris » ont été récompensés de leurs efforts par la municipalité.





5 décembre : journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Téléthon 2019 : Au grand rendez-vous solidaire pour lutter contre les maladies rares, notre ville s'est une fois encore mobilisée. Merci à l'USQ, l'Espace Danses et l'EPM pour leur implication.



Le repas de Noël des aînés a été l'occasion de partager un bon moment avec les aides à domicile du CCAS.



Bravo aux 700 coureurs de la course Franc-Belge : La Quiévrainoise ! Marche 5 km, course 5 km, course 10 km pour les plus sportifs. Des trophées et des lots ont été distribués aux différents vainqueurs.



Les Grizzlys du Hainaut ont été brillants lors du Championnat de France de Floorball à Quiévrechain, avec 2 matchs gagnés sur 2 joués : contre Périphérique Floorball Club et Rouen.



Concours de pétanque avec l'association Pétanque de Quiévrechain.



Journée Portes ouvertes du collège Jehan Froissart.



Village de Noël

du 6 au 8 décembre 2019

Le village de Noël de Quiévrechain s'est déroulé cette année autour de l'église Saint-Martin du 6 au 8 décembre inclus. Il a été animé durant ces 3 jours par la chorale des enfants de l'école Jean-Marie Brison (sous la direction d'Anne Pertuzon) ; la crèche vivante en ch'ti dans l'église Saint-Martin par l'association Quiévrechain d'hier et d'aujourd'hui ; l'arrivée du Père Noël en calèche sur le marché ; la Marche de Noël avec l'Association des Randonneurs Pédestres de l'Hogneau accompagnée du Père Noël en calèche et des Fanfarfadets ; le concert Gospel, la messe de Sainte Barbe et le concert de l'Aunelle Orchestra accompagné de l'école de Musique à l'Eglise Saint-Martin ; et enfin le feu d'artifices de clôture à l'ancien terril.

En plus des gaufres, crêpes et chocolat chaud, les enfants ont pu profiter pour quelques centimes de la patinoire, du stand maquillage et du manège tout le week-end. Une vingtaine de chalets occupaient pendant ce temps leurs parents, heureux d'y découvrir bougies, bonnets de Noël, livres, écharpes... Les commerçants et associations ont su leur réserver un accueil des plus chaleureux et les aider dans leurs achats de Noël.

Merci à notre speaker, Robert Dufourt, qui anime bénévolement chaque année nos villages de Noël.







La crèche « L'îl ô Marmots » accueille vos enfants de 2,5 mois à 6 ans dans un environnement familial avec comme leitmotiv : santé, hygiène, éveil.

Accueil des familles à la crèche d'éveil

« L'îl ô Marmots »

Fin décembre, les parents ont pu visiter en avant-première la crèche avant son ouverture officielle. Les enfants ont été accueillis dans les nouveaux locaux confortables et sécurisés, et pour eux, la surprise était grande !

Depuis mars dernier, les communes de Quiévrechain et de Crespin se sont associées afin de confier la gestion des Etablissements d'accueil des jeunes enfants (EAJE) à l'entreprise L'îl ô Marmots, dans le cadre d'une délégation de service public (DSP). C'est ainsi que les deux communes ont souhaité monter un cahier des charges qui réponde aux besoins des familles en quête de garde et d'améliorer les capacités d'accueil et les services proposés. Depuis septembre, des travaux importants ont été menés sur le bâtiment, situé au 10, rue Jean Mermoz.

Un investissement de 350 000 €

Dès l'entrée, chacun a pu voir le résultat des travaux réalisés. Les nouveautés sont nombreuses : entrée avec portail sécurisé avec visiophone, sas de sécurité, grand hall d'accueil pour y garer les poussettes... En entrant dans le lieu de vie, les parents ont eu

du mal à reconnaître les locaux, totalement transformés. La crèche possède désormais un espace de restauration avec cuisine. Grâce à la livraison chaque matin des repas par la société « API Restauration », les petits pourront donc y déjeuner le midi, ce qui était impossible auparavant.

Ici, tout est mis en place pour le bien-être des enfants et leur ouverture sur le monde. L'espace vie est vaste et lumineux, le dortoir dévoile un mobilier flambant neuf. On y trouve également un espace de change, des sanitaires, une lingerie, un vestiaire et un couloir pour mieux circuler entre les espaces, peints dans des couleurs gaies.

Les repas et les couches sont fournis par la structure. La participation financière demandée à la famille couvre le temps de présence de l'enfant dans la crèche, les soins d'hygiène et les repas. La crèche étant conventionnée par la CAF, son montant est fonction des revenus des parents : de 30 centimes (voir moins, selon le nombre d'enfants) à 2,93 € maximum pour 1 heure de garde.

L'objectif de cette rénovation attendue est atteint : l'accueil des enfants dans

les meilleures conditions possibles et pour le personnel, l'assurance d'avoir de meilleures conditions de travail. Ouverture : le lundi 6 janvier 2020.

Contact

Crèche d'éveil « L'îl ô Marmots »
Ouverte du lundi au vendredi,
de 8h30 à 17h30 NON STOP
Tel.: 03 27 45 49 06

Zoom sur l'équipe d'encadrement :

François Prévost, fondateur et gestionnaire des crèches et son équipe, ont conduit un projet éducatif pour l'éveil des enfants et l'apprentissage de la vie en collectivité.

Caroline Lukowiecki, directrice de crèche, assure le projet éducatif et pédagogique mis en place. Formation : éducatrice de jeunes enfants.

Adeline Devulder, auxiliaire de puériculture, en continuité de direction. Elle prépare actuellement son diplôme d'éducatrice de jeunes enfants (EJE) en VAE (validation des acquis de l'expérience).

Cynthia Delay, coordinatrice petite enfance du réseau « L'îl ô Marmots » et directrice de crèche à Préseau, veille à la continuité du projet mis en place.

Géraldine Prévost, assistance de direction sur tout le secteur (administratif, facturation, communication et relations familiales).



La peinture a été refaite aux couleurs du club

Une amélioration constante du cadre de vie

Réouverture de la Poste

4 mois de travaux pour un nouveau visage : des îlots « dernière génération », un guichet flambant neuf, un espace conseil réactualisé... Ce nouveau concept offre aux clients de La Poste davantage d'équipements modernes et ergonomiques mais aussi de services. De quoi gagner du temps pour des opérations simples et récurrentes. Les conditions d'accueil se sont nettement améliorées et ce n'est pas fini ! Au printemps, à la fin des travaux de démolition alentours, la façade sera remise en état (nettoyage, peinture). L'inscription « PTT » devenue rare, sera conservée. La poste ouvrira ses portes au public dès le lundi 6 janvier 2020.

Le point sur les travaux de réaménagement du centre-ville

Actuellement : Enfouissement du réseau basse tension autour de La Poste (avec une subvention du SIDE-GAV) ;

A partir de février : Démolition du café et de la salle « La Belle Epoque », de l'ancien temple et de l'ancien logement du cimetière (après préparation de chantier et désamiantage) ;

2^{ème} semestre 2020 : Réaménagement du parking et de l'entrée du cimetière.

Coup de jeune pour les locaux du club de foot !

Les bureaux et la salle de réunion du stade de la mine viennent d'être rénovés. Depuis l'automne dernier, des travaux ont été entrepris afin de remettre en état le sol, mais aussi les parements et les murs. La stabilité du plancher a été également revue car trop vétuste. Tous les murs ont été repeints en rouge et blanc, couleurs du club de foot, l'USQ. Ces travaux finalisent la rénovation complète du bâtiment entreprise depuis 2015 (vestiaires, couverture, châssis, chaudière, tout à l'égout, accessibilité PMR).

Au sujet des illuminations de Noël...



Bruno Namor

1^{er} adjoint Travaux, Environnement

« Cette année encore, notre ville s'est parée de ses plus belles lumières pour les fêtes de fin d'année. Les services techniques font leur possible pour que la plupart des rues soient illuminées. En plus des axes principaux, l'accent s'est porté sur le rond-point de la ZAE (où le Père Noël a cédé la place à un amusant Bonhomme de neige), et l'église de Blanc Misseron, drapée d'un rideau lumineux de 10 mètres de haut, derrière une arche garnie de

branches modulables.

Depuis plusieurs années, l'éclairage est à LED afin de réduire la facture énergétique. Ce type d'ampoule consomme trois fois moins que leurs aînées. En ces temps de transitions écologique et énergétique, il est de bon ton que la fête soit belle dans nos rues... sans pour autant faire exploser la note d'électricité et en respectant la planète ! »



Le château Bracq

La façade d'un château est un peu comme le rideau d'un théâtre. On entend toutes sortes de bruits mais on ignore ce qui se trouve derrière. Si chacun connaît plus ou moins le château Bracq, on ne sait pas grand-chose de la famille du même nom. Alors, on lève le voile ?

Qui étaient les Bracq ?

Le 6 septembre 1894, Fanny de Mot, veuve d'Amédée Bracq, rachète le château de Quiévreachain au Baron Henri d'Erp, époux de Marie de l'Escaille. Les Bracq sont originaires de Vendegies-sur-Ecaillon où ils gèrent une sucrerie très rentable. Bien que fortunés, ils sont altruistes à une période où les revenus de la population étaient bien faibles. Pains et vêtements sont ainsi offerts régulièrement et les tartes régalaient chacun les jours de fête. Amédée Bracq, père d'André, fut maire de Vendegies. La commune n'ayant pas les possibilités de reconstruire l'église, il régla la note de ses deniers personnels. Il n'hésita pas non plus à créer des classes pour les élèves qui se voyaient en surnombre.

La dynastie des Bracq

Amédée Bracq naquit en 1835 à Valenciennes pour disparaître en 1884 à Vendegies. Il avait convolé en justes noces avec Fanny de Mot, (1840 / 1909) à Hornu. Ils eurent des enfants. André Bracq a vu le jour à Vendegies en 1862 et nous quitta dans cette même commune en 1945. Georges Bracq vit également le jour à Vendegies en 1860 pour succomber à

Baisieux en 1917. Il a épousé Gabrielle Pillion (1866 / 1953). Leur fils, Amédée Bracq, qui est né à Vendegies en 1886, s'est éteint à Baisieux en 1918. Leur fille, Madeleine Bracq, née en 1895, s'est mariée en 1917 avec Prosper Gérard (1888 / 1918), tanneur et bourgmestre de Quiévrain. Ils ont eu une fille, Gabrielle Gérard (1918 / 2011), qui a épousé Fernand Scouvemont (1911 / 1999). Il était fréquent que les noms des propriétaires de châteaux changeassent, par le truchement des mariages.

Les concessions des Bracq se situent dans les cimetières de Vendegies et de Baisieux. Il existe une rue André Bracq à Vendegies et une rue Louis Bracq à Valenciennes, ville dont il fut le maire. Enfin, en visitant l'église Saint-Martin d'un oeil averti, vous découvrirez une empreinte du passé. Il s'agit d'un vitrail attribué en souvenir de Gabrielle Gérard, le 9 mai 1929, sans doute pour sa communion. Mais l'endroit précis de ce vitrail a-t-il été choisi par hasard ? Ceci est une autre histoire...

Que signifient les armoiries du château ?

La devanture du château affiche des énigmes. De nombreux habitants de la région se demandent ce que représente le symbole qui se trouve en haut de la façade. Souvenons-nous que le château dit Bracq, au Beza, est l'ancien château de Quiévreachain. Rappelons-nous que l'héraldique est la science du blason, c'est-à-dire l'étude des armoiries ou armes. Contre toute attente, ce blason n'a rien à voir avec la famille Bracq. Ces armoiries sont

composées de deux écussons. A gauche, on distingue l'emblème de la famille d'Erp d'Holt. A droite celui des Préseau : Deux gueules aux chevrons d'or accompagnées en chef de trois pendants d'argent accostés de deux ailerions d'argent et un en pointe. En somme, ils symbolisent l'alliance des Erp et des Préseau. Complètement à droite, on discerne une personne peu vêtue, il s'agit du «bon sauvage». Coutumier des blasons à une certaine époque, il symboliserait un séjour en croisade. Complètement à gauche se dresse fièrement un animal mythique qu'on retrouve sur les armes des Erp.



Le tout est naturellement couvert par la couronne des barons. Une autre énigme : on remarque que le pendant des Préseau est similaire à celui du blason de la ville de Quiévreachain. En fonction des traces de couleurs restées visibles, Christian Duée nous a reconstitué ces armes. En définitive, les Bracq ont acheté la bâtisse avec ses emblèmes et les ont respectés.

Fabrice Lisiecki et toute l'équipe de l'association
Quiévreachain d'hier et d'aujourd'hui
Merci à Christian Duée pour
la création graphique des armes



La famille Bracq

Baron, Comte, Marquis... Qu'est-ce qu'un titre de noblesse ?

A l'origine, un titre de noblesse correspond à l'exercice de fonctions d'autorité déléguées de celles du souverain : militaires ou judiciaires. D'abord attaché à l'exercice de cette autorité sur une population ou un peuple, il devient attaché au nom de la circonscription territoriale sur laquelle il s'exerçait (duché, comté, vicomté, baronnie, etc.).

Comment l'obtient-on ?

Un titre de noblesse est un titre hérité par des personnes de condition noble : la noblesse d'épée est la plus ancienne. Ces nobles, dans l'Ancien Régime, descendaient de grandes familles de guerriers venus du Moyen Âge. Cette noblesse est dite féodale, chevaleresque ou d'extraction suivant la date de filiation prouvée). Sous l'Ancien Régime, la noblesse (qui comptait à peine 2 % de la population totale) était le second ordre du royaume, après le clergé catholique.

Le titre de noblesse peut également être reçu par un souverain reconnaissant. On appelle cette dernière la noblesse de robe. Ces familles ont été souvent anoblies souvent par l'achat de charges de l'État (les offices). Créée légalement au début du XVII^e siècle, l'anoblissement est un acte formel de promotion d'une personne par la volonté d'un souverain, provoquant

un changement d'état social en lui conférant la noblesse. Dans la France de l'Ancien Régime, la noblesse de robe rassemble tous les nobles qui occupent des fonctions de gouvernement, principalement dans la justice et les finances. Ces personnes doivent, notamment dans le cas des juristes, avoir fait des études universitaires et donc revêtu la robe ou toge des diplômés de l'université.

Une place de choix dans la société

Si le titre de noblesse était parfois galvaudé, il n'en indiquait pas moins la place de l'individu dans une hiérarchie sociale où l'honneur prenait autant de place que la richesse. Mais ce titre allait aussi de pair avec l'étendue de la possession territoriale. Celui qui administrait une province était évidemment doté d'une noblesse supérieure à celui qui ne possédait qu'une simple terre.

Les nobles forment le deuxième ordre du royaume. Ils peuvent porter l'épée (ainsi que quelques privilégiés du tiers état) et avoir des armoiries timbrées (c'est-à-dire surmontée d'un casque ou d'une couronne).

En France, hormis le fait d'être militaire ou d'être au service de l'État, la noblesse ne doit pas travailler de ses mains sous peine de perdre la

qualité de noble, c'est-à-dire déroger. Cependant pour encourager certaines activités industrielles, quelques professions pouvaient être exercées par des nobles sans risque de déroger.

L'explication des titres de noblesse

Roi : représentant de Dieu sur terre dans son royaume.

Duc : chef militaire et administrateur, souverain d'un duché.

Marquis : officier militaire, chargé d'administrer et de défendre les provinces frontalières nommées « Marches ».

Comte : administrateur d'un comté (autrefois d'une province). Il est l'égal du Marquis à partir du Moyen-âge.

Vicomte : administrateur d'un vicomté.

Baron : homme libre, propriétaire d'une terre.

Banneret : Chevalier possédant assez de biens pour lever une bannière (regroupement de plusieurs chevaliers).

Seigneur : possesseur d'un fief.

Chevalier : cadet de bonne famille, fonctionnaire qui possède un cheval (une voiture). Titre souvent obtenu sur les champs de bataille.

Roturier : qui ne fait pas partie de la noblesse (locataire des terres).



La venue du Comte de Chambure à Quiévrechain

C'est après avoir décrypté les textes de trois pierres tombales que l'aventure a commencé.

Il s'agissait de celles des derniers barons de Quiévrechain, restées autour de l'église Saint-Martin. Un détail n'a pas échappé aux membres de l'association Quiévrechain d'hier et d'aujourd'hui.

La baronne Louise de Préseau était née au château d'Hugémont à Dompierre-sur-Helpe. L'histoire est parfois simple comme un coup de fil. C'est l'historien dompierrois, Henri Botteau, qui a orienté l'équipe sur les traces du Comte de Chambure : «*Il descend directement des Préseau et sa famille occupe toujours le château.*» Ce dernier, passionné d'histoire, s'est montré ravi d'apprendre l'existence de ces sépultures et leur sauvegarde. Ces contacts prometteurs ont été suivis par de nombreux échanges de documents et, au final, Etienne de Chambure s'est engagé à venir sur les terres de ses ancêtres. Et quoi de plus beau qu'un marché de Noël pour cela ?

Le samedi 7 décembre, c'est l'association toute entière et la municipalité qui ont accueillis le couple ainsi que leurs enfants dont la simplicité n'a d'égale que le titre de noblesse.

La visite commença par la lecture des épitaphes puis, c'est André Blondel qui a pris le relais. Incollable sur l'histoire de l'église Saint-Martin, l'historien a relaté cette bâtisse où Louisa d'Erp s'était mariée en 1865 avec Henri de Chambure. En fin de visite, monsieur Blondel a remis au Comte une esquisse originale du château de Baarlo, domaine des Erp d'Holt tandis que Christian Duée s'est fait une joie de présenter les armoiries de la famille en version informatique.



La municipalité n'était pas en reste. Après que monsieur le Maire ait remis la médaille de la ville à monsieur le Comte, Camille Coquelet, adjointe à la Culture a offert un superbe bouquet à madame la comtesse. «*Nous sommes reçus comme des rois* », s'est exclamé l'invité.

C'était décidément le jour des cadeaux puisque Marie-Claude Dailly, Présidente de l'association de peinture, a fait don à la mairie d'une de ses toiles représentant le château de Quiévrechain.



Le conte de Noël ne s'est pas arrêté là puisque les membres de l'association ont été invités à une visite du château d'Hugémont au printemps prochain.



Photo du vitrail dédié à Gabrielle Gérard. (Ce vitrail est dans un recoin de l'église et le texte est masqué par un néon.)



Qui était Jehan Froissart ?

Le collège « Jehan Froissart », crée en 2010 regroupe plus de 430 élèves. Mais combien d'entre eux connaissent le personnage historique qui porte son nom ?

Jehan Froissart est un écrivain, poète courtois, chroniqueur et historien né vers 1337 à Valenciennes. Le détail de sa vie est tiré principalement de ses propres chroniques et poésies. La date et les circonstances de sa mort sont inconnues. Il serait mort à Chimay vers 1410 (73 ans) où il avait été nommé chanoine et trésorier de la fondation de Sainte-Monégonde.

Le jeune Froissart commence à travailler en tant que négociant mais abandonne bientôt pour la prêtrise à laquelle son père le destine. Clerc* à l'âge de 24 ans, il reçoit la protection des comtes de Hainaut pour ses talents poétiques. Préférant la vie et ses plaisirs, ses activités le désignent en 1362 comme historien officiel à la cour de Philippa de Hainaut, l'épouse d'Édouard III d'Angleterre.

Jehan Froissart voyage beaucoup (Angleterre, Écosse, Pays de Galles, France, Flandre, Espagne, Zélande, Béarn...). Ces missions lui permettent de recueillir la matière première de ses chroniques dans lesquelles il évoque les scènes de bataille et la vie luxueuse des cours princières.

Sa production rimée, abondante, consiste en pièces lyriques, en poèmes à caractère narratif ou didactique. Témoin privilégié de son temps, Jehan Froissart rédige tout au long de sa vie, sans répit et avec goût car, dit-il, « *plus y labeure et plus me plaist* ». Une maxime que nos collégiens devraient mettre en application !

Source : patrimoine-numerique.ville-valenciennes.fr

*Homme qui a reçu la tonsure et qui, de ce fait, est entré dans l'état ecclésiastique.



Bien plus qu'à sa poésie, Froissart doit sa gloire à ses monumentales Chroniques dont les textes sont conservés dans plus de 100 manuscrits enluminés.

Œuvres de Jehan Froissart (1337-1410)

- Chroniques (de France, d'Angleterre...)
 - Bataille de Rosbec
- Dits et débats (Le Temple d'Honneur, Le Joli Mois de mai, Le dit de la Marguerite, Le Dit dou Bleu Chevalier, le Débat dou Cheval et dou Lévrier, Le dit dou Florin, La Plaidoirie de la Rose et de la Violette)
 - Meliador Roman
 - Le paradis d'amour
 - L'orloge amoureux
- Lais amoureux et de Nostre Dame
 - Pastourelles
- La Prison amoureuse
 - Ballades
 - Virelais
 - Rondeaux

A retenir : C'est avant tout son œuvre historique en prose qui fait sa gloire. Les Chroniques de France, d'Angleterre et des pays voisins dominent la littérature du XIV^e siècle par l'ampleur du sujet traité – La guerre de Cent ans, de 1326 à 1400 –, la richesse de la documentation, l'attrait du témoignage vécu, l'art de camper les personnages et la vivacité du style : des scènes inoubliables retracent la bataille de Crécy, le sacrifice des six bourgeois de Calais ou les exploits de Bertrand Du Guesclin.

Les propos tenus dans ces encarts sont sous la responsabilité des groupes politiques qui en assurent seuls la rédaction.



Le mot de la majorité

Groupe Quiévrechain, Agréable, Dynamique et Solidaire

Les grands discours et la réalité

Même si chacun d'entre nous à une opinion sur un sujet, il s'avère qu'au-delà du discours, l'élui municipal doit adopter une réponse pragmatique pour résoudre un problème.

L'action municipale ne doit pas se résumer à un fonctionnement purement politique qui consisterait à tenir des discours partisans et tout fait puis à mettre en œuvre une politique inspirée d'un courant de pensée. Les Quiévrechinois ne doivent pas être les otages d'un courant de pensée ou d'un parti politique !

La force de notre équipe a été d'être composée de personnes qui souhaitent s'investir pour leur commune. Aucun n'a de plan de carrière ou ne souhaite imposer des idées ou un fonctionnement issu uniquement de directives d'un parti politique. Notre parti, c'est Quiévrechain et ses habitants !

Ces dernières semaines en ont encore été la preuve :

Le Maire a réussi par son investissement sans faille à empêcher l'installation d'un camp de gens du voyage. Grâce à sa ténacité et à ses connaissances juridiques dans ce domaine, il n'a pas tenu de grand discours mais a simplement agi avec efficacité pour le bien-être des Quiévrechinois et nous le soutenons dans ce sens. Au fait, allez voir ailleurs si le Maire réussit la même chose sur ce sujet....

Une action pour le bien-être des habitants de la cité du Corbeau prend enfin forme. Le temps administratif est long, car c'est en 2015 que cette cité a été retenue au sein d'un programme de l'agglomération pour agir sur 10 cités minières prioritaires. En raison de normes liées aux inondations, il est n'est pas envisageable de rénover les habitations. Avec Maisons et Cités, les habitants du corbeau seront relogés (visite dans chaque foyer pour organiser les demandes et le

déménagement) et la cité sera détruite d'ici 2022. En parallèle, le bailleur souhaite participer à la construction d'une quarantaine de Maisons, notamment un béguinage sur Blanc-Misseron, à la place de l'ancien Aldi. Encore une fois, pas de grands discours mais un travail partenarial qui porte ses fruits dans l'intérêt des habitants du corbeau qui subissent de l'humidité dans les logements depuis des années et qui entendaient de grands discours certes, mais ne voyaient rien venir !

Le village de Noël a été une réussite : c'est grâce au travail des bénévoles des associations, des commerçants, des enseignants de l'école Brison et de leurs élèves, des sapeurs-pompiers, du personnel municipal et des prestataires mais aussi et surtout de vous que celui-ci a rencontré un vif succès. Pour une ville où certains crient que le monde associatif est bafoué, que les gens vivent l'enfer et sous pression permanente, nous constatons plutôt du dynamisme et de l'engagement pour animer Quiévrechain !

En clair, chaque personne peut juger ou avoir avis sur un sujet, cela s'appelle la liberté de penser. Mais attention, ne confondons pas la liberté de penser avec la possibilité de dire et faire n'importe quoi ! Pédagogie et mesure doivent être également les vecteurs pour que chacun puisse se faire une opinion sans tomber dans le bourrage de crâne.

Vivons donc pour 2020 cette richesse qu'est la liberté tout en préservant notre santé et en partageant bienveillance pour nos familles et nos proches !

Belle année 2020 !

Damien Gialczynski



Le mot de l'opposition

Groupe d'Union et de Rassemblement des Forces de Gauche et de Progrès

qui touchent à la justice sociale, à la devise Républicaine.

Pour une ville qui se dit solidaire, il apparaît que les mesures prises en faveur des plus démunis sont modestes, voire inexistantes.

Heureusement, nous pouvons toujours compter sur les associations, le service « relais-écoute » et le travail fourni par tout le personnel communal qui prennent les mesures autorisées pour améliorer les difficultés sociales et économiques des plus fragiles.

Nous saluons ici leur esprit constructif et leur disponibilité.

On sait que la proximité a une résonance et une importance toute particulière.

Ce sont donc les élus locaux qui doivent agir afin de rendre les choses plus faciles au quotidien pour les habitants et pour que notre ville poursuive son développement avec un regard bienveillant pour les plus fragiles.

Cette volonté, nous l'avons chevillée au cœur et au corps, soyez en convaincus.

Le souci des familles est clair : c'est l'avenir des enfants, des petits-enfants, c'est le travail, c'est le pouvoir d'achat, ce sont les retraites qui occupent leur quotidien !

Il faut en parler !

Là aussi, il est impératif qu'on se donne la main pour avancer avec confiance sur ces valeurs

Dans un monde où nous souhaitons qu'y règne la paix, dans notre commune où nous souhaitons que les jeunes, les enfants, les hommes, les femmes, jeunes et aînés puissent se retrouver, non pas dans les difficultés, mais pour bâtir une ville garante du lien social et de la participation citoyenne, nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous nos vœux de bonne santé, de bonheur et de succès pour 2020.

Fernande Guisgand



VILLE DE QUIÉVRECHAIN

ORCHESTRE KUBIAK

11 JANVIER 2020 À 20H
COMPLEXE SPORTIF DE LA CORDERIE

10€*

* 10€ PRÉ-VENTE | 15€ SUR PLACE
5€ POUR LES ENFANTS

RESTAURATION SUR PLACE
BUVETTE ASSURÉE PAR L'AMICALE DES
SAPEURS-POMPIERS DE QUIÉVRECHAIN

Renseignements en mairie ou au 03 27 45 42 24
Pré-vente en mairie dès aujourd'hui

PIERRE GRINER, MAIRE DE QUIÉVRECHAIN
ET LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INVITENT AUX :



VENDREDI 10 JANVIER À 19H
AU COMPLEXE SPORTIF DE LA CORDERIE



VILLE DE QUIÉVRECHAIN